Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 10

Artikel: Manonviller et Maubeuge
Autor: Clément-Grandcourt
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-348310

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

78e année N° 10 Octobre 1933

REVUE MILITAIRE SUISSE

ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—

Prix du N° fr. 1.50

Pour l'Etranger : 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :
Major R. Masson, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :
Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.

Manonviller et Maubeuge.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les intéressantes études tactiques parues, ici même, au lendemain de la grande guerre, sous le pseudonyme *Jean Fleurier*.

L'auteur de ces études est le général Clément-Grandcourt, ancien gouverneur du Djebel-Druse, qui a bien voulu, en répondant aimablement à notre appel, reprendre sa précieuse collaboration, qu'il avait dû interrompre, pendant quelques années, par suite de son commandement en Syrie.

L'article qui suit traite de la valeur des places fortes. Sujet très actuel à l'heure où plusieurs pays renforcent la défense de leurs frontières par des ouvrages fortifiés destinés à augmenter la capacité de résistance des troupes de couverture.

Le lecteur suisse ne manquera pas de conclure à la nécessité d'établir pareillement, le long de notre frontière nord et nord-ouest, un système de forts d'arrêt susceptible de nous garantir contre toute surprise tactique et d'accroître, dans une forte mesure, les possibilités de notre défense nationale.

(Réd.)

PRÉAMBULE

L'attaque et la défense des places belges — Liége-Anvers-Namur — a fait l'objet de nombreuses études. Sauf Verdun qui n'a pas été défendue comme place forte, les forteresses françaises ont moins attiré l'attention.

Nous croyons utile de retracer ici la défense d'un fort d'arrêt modernisé : Manonviller, et d'une place ancienne, mais fort susceptible de résistance : Maubeuge.

On ne trouvera point ici d'examen critique de l'attaque ou de la défense. La moindre raison en est qu'aucun récit d'ensemble, écrit par un auteur impartial, n'a encore paru sur ces épisodes de la grande guerre à ses débuts. Le but de la présente étude n'est donc pas d'établir des responsabilités, mais bien de tirer quelques leçons des événements tels que nous avons pu les connaître.

LE FORT DE MANONVILLER

Manonviller nous arrêtera peu de temps. Le rôle attribué à ce fort était de maîtriser, dès son entrée en France, la voie ferrée de Strasbourg à Paris. Par sa position à l'extrême frontière, il se trouvait tout à fait en flèche, sans aucune liaison avec le système fortifié de Toul, la place la plus voisine. Il fallait donc lui donner toute la solidité possible, en faire le fort d'arrêt-type.

A cet effet, le fort primitif construit vers 1880 avait été remanié ; sa surface avait été sensiblement diminuée. La partie restante avait été transformée en un véritable bloc de béton. Aux deux anciennes tourelles tournantes de 155 en fonte dure (parois de 20 cm. plafond de 8 cm.) avait été ajoutées deux tourelles de 155 à éclipse en acier spécial. Aucun fort français ne possédait pareil nombre de tourelles de gros calibre (soit 8 pièces de 155 sous tourelle). La défense rapprochée était assurée par des armes sous tourelle: deux canons de 57 mm. à tir rapide et une mitrailleuse Gattling à 7 canons; les fossés étaient battus par des pièces de flanquement. Enfin deux canons de 80 de campagne et dix mortiers de vieux modèle devaient battre les abords.

Etant donné les affûts, chargés de projectiles réglementaires en 1914, les pièces de 155 pouvaient tirer à 11 kilomètres, portée extrême, mais les tables de tir n'étaient calculées que jusqu'à 9 kilomètres. On ne croyait pas à l'utilité des grandes portées pour l'artillerie de terre. Celle de 11 kilomètres eût d'ailleurs été largement suffisante pour le rôle d'interdiction de la voie ferrée dévolu au fort.

Il était pourvu d'observatoires cuirassés placés à l'intérieur, mais leurs vues ne se conjuguaient avec celles d'aucun observatoire extérieur. Bien entendu, pas de moyens d'observation aérienne. Un fort isolé ne se prête pas à leur emploi. La garnison, approvisionnée à trois mois de vivres, comprenait 19 officiers et 745 hommes, en général de l'armée active (deux compagnies d'infanterie, une batterie à pied, un détachement du génie et quelques douaniers). Les Allemands attaquent Manonviller, à partir du 25 août à 9 heures avec une nombreuse artillerie, comprenant notamment une batterie de 420 et une de 305. Ces pièces échappent complètement aux vues du fort, abritées qu'elles sont par les forêts avoisinantes. Leur tir est réglé par observations aériennes. Le bombardement, très violent, couvre l'objectif d'un nuage de fumée et de poussière. Les pièces des tourelles sont aveuglées et ne peuvent riposter qu'au juger. Situation analogue à celle d'Anvers, mais encore aggravée par l'absence de toute observation latérale, de toute communication avec l'extérieur. Donc toute contre-batterie est impossible. Le défenseur abandonné à lui-même doit se borner à « encaisser ». *Comme les casemates sont solides, les pertes en personnel sont toutefois peu importantes* (4 tués et 30 blessés). Mais l'effet produit par les obus géants sur les nerfs d'une garnison peu aguerrie, est, comme en Belgique, décisif, beaucoup plus que l'asphyxie, invoquée comme cause principale de la capitulation et qui ne provoque que quelques décès, mais cependant intoxique plus ou moins gravement 130 à 150 hommes. En 1914 aucune mesure de protection individuelle contre les gaz n'était prévue.

Le fort a reçu un grand nombre de projectiles, mais sur les 160 coups de 420 qui lui ont été adressés, nous ignorons combien ont atteint l'objectif. Il est vraisemblable que le tir n'a pas été meilleur qu'à Anvers, bien que l'observation ait été relativement facile [1]. En effet, si le béton a été fissuré,

[1] Rappelons que les Allemands ont tiré sur les forts de Wavre-Sainte-Catherine et de Lierre (à Anvers) respectivement 171 et 175 obus de 420, sur lesquels 44 (à Wavre) et 32 (à Lierre) ont atteint l'objectif. A Namur il n'avait été tiré que 50 obus de 420 sur chacun des forts les plus bombardés : Marchovelette et Maizeret.

aucune voûte n'a été crevée ; les casemates sont restées intactes, une seule tourelle en fonte dure a été fendue ; une seule tourelle à éclipse a été mise dans l'impossibilité momentanée de fonctionner (2 tourelles de gros calibre, la tourelle de 57 et les projecteurs sont en état. Le fort a tiré 150 coups de 155 et 700 de 57).

Il est remarquable que les cuirassements en fonte dure n'aient pas souffert davantage. En octobre 1914, la tourelle en fonte du fort de Liouville (Côtes-de-Meuse) recevra en plein un obus de 305 qui la détruira et tuera les servants, sans d'ailleurs que la chute du fort s'ensuive.

Après s'être emparé de Manonviller, les Allemands feront sauter la plus grande partie du béton, mais par placement de charges internes. Le fort démantelé retombera quelques semaines après aux mains des Français.

En résumé, il s'est montré à peu près *invulnérable*, et lorsqu'il capitula, le 27 août à 16 heures, il était encore capable d'affronter un assaut (préparé pour la nuit du 27 au 28). Mais il s'est montré *impuissant*, malgré sa solidité, parce qu'*isolé*. Un fort pareil appartenant à un ensemble, à un système, aurait sans nul doute accompli sa mission. Verdun nous le prouvera, Verdun dont aucun fort n'avait la puissance de Manonviller.

MAUBEUGE

Pour le technicien, pour l'ingénieur, Maubeuge a beaucoup moins d'intérêt que les forteresses belges, dont nous avons retracé en 1923-1925 dans la *Revue militaire suisse* la résistance et la chute.

La place est plus surannée encore que Liége et Namur. Elle est à peu près dépourvue de tout organe de fortification moderne et notamment de tourelles cuirassées. Et telle qu'elle est en juillet 1914, on peut la dire aussi inachevée qu'Anvers.

Pour le tacticien, sa défense mérite aussi peu de passer pour un modèle que celle de Namur et d'Anvers, mais cela

pour d'autres raisons. Si son artillerie est ancienne, elle est abondante. Si sa garnison, en partie tout au moins, est de qualité médiocre, elle a le nombre pour elle. Cependant, comme les places belges, Maubeuge tombe avant l'épuisement complet de ses moyens de lutte.

L'histoire de Maubeuge de 1914 est digne cependant de retenir l'attention, car elle prouve à quel point une préparation hâtive, mais active et fondée sur des principes rationnels, peut transformer une place laissée à l'abandon, compenser les lacunes de son organisation initiale, lui donner enfin une capacité de résistance égale, sinon supérieure, à celle d'une place beaucoup mieux dotée.

C'est donc la période préparatoire, plus que le siège lui-même, qui nous fournira d'utiles enseignements.

1. LA PLACE ET SES DÉFENSEURS

A. Conception d'ensemble.

Dans l'idée du général Séré de Rivière, la protection de la frontière du Nord était essentiellement assurée par l'organisation d'une *position centrale* prolongée à l'est et à l'ouest par deux camps retranchés, Maubeuge et Lille. Entre Lille et Dunkerque, place à la fois maritime et terrestre, *la trouée du Nord*, couloir entre l'Yser et la Lys. Entre Maubeuge et le triangle boisé des Ardennes françaises (dont les trois sommets étaient tenus par les forts de Charlemont, des Ayvelles et d'Hirson) *la trouée de l'Oise* c'est-à-dire la route directe de Paris, barrée plus au sud par la position fortifiée La Fère, — forêt de Saint-Gobain, — Laon, en liaison avec Reims à l'est, avec la ligne marécageuse de la Somme à l'ouest.

On voit avec quelle vigueur et quelle sagacité étaient liées toutes les parties du système. Les zones fortifiées endiguaient l'invasion dès qu'elle pénétrait sur le sol français, menaçaient les deux ailes, en attendant qu'elle fût arrêtée sur la deuxième ligne de forteresses qui protégeait Paris à grande distance.

La position centrale du nord, entre Sambre et Scarpe, était formée d'un ensemble de lignes d'eaux, naturelles ou artificielles dont les inondations étaient gardées par une série de forts nouveaux ou rénovés après 1870 : Curgies, Maulde, Flines, Condé-sur-Escaut. En arrière, des places anciennes, mais généralement pourvues de bons abris souterrains : Valenciennes, Douai, arsenal important, le Quesnoy, Landrecies. Aux deux ailes, deux vastes forêts difficilement pénétrables, celle de Raismes et celle de Mormal. Enfin les deux musoirs de cette digue, Lille et Maubeuge, avaient été entourés avant 1885 d'une ceinture de forts (7 à Lille, 6 à Maubeuge) complétés, une dizaine d'années plus tard, par des ouvrages intermédiaires d'infanterie, bétonnés (13 autour de Lille, 6 autour de Maubeuge).

Une pareille zone, longue de 120 kilomètres, profonde de 30, réalisait, infiniment mieux que les places belges, la plus intéressante conception de Brialmont, celle des régions fortifiées. Profondeur, appui mutuel, économie des forces (obtenue par un large emploi des obstacles naturels), rien n'y manquait, que l'indispensable modernisation.

De tout cet ensemble il ne restait en août 1914, que Lille qui ne fut pas défendue [1] et Maubeuge.

Au lieu d'être le musoir Est de la digue, le bastion flanquant la courtine, Maubeuge n'était plus au milieu de la marée germanique déferlant sans obstacle vers Paris, après la bataille de Charleroi, qu'un îlot destiné à être bientôt submergé « le dernier débris de la frontière du Nord ».

Pourquoi Maubeuge avait-elle échappé à cet abandon général ? Quelle mission lui réservait-on ? Pourquoi la garnison fut-elle maintenue sur place, alors que celle de Lille recevait l'ordre de se replier sur l'intérieur ?

Depuis 1899, Maubeuge était classée en 2e catégorie, c'est-à-dire qu'on ne lui laissait qu'un rôle éventuel de point d'appui ou de pivot de manœuvre. Cette place permanente

[1] Lire au sujet du déclassement et de l'abandon des places du Nord, l'ouvrage poignant de Fernand Engerand : *Le secret de la frontière. Charleroi.* (Editions Bossard. Paris.)

ne devait donc avoir qu'une action momentanée d'autant plus difficile à préciser qu'on s'abstenait de la maintenir à hauteur des perfectionnements nécessaires et notamment de la pourvoir des moyens de liaison indispensables pour rester en connexion avec les armées opérant sur les confins franco-belges.

Une *action momentanée* veut une *place du moment*, c'est-à-dire une place dont l'organisation est préparée, amorcée, de manière à être rendue effective en quelques jours ou en quelques semaines (c'est à peu près ce qui a été fait pour le Grand-Couronné de Nancy en 1914). Mais si la place n'a qu'une importance momentanée, point n'est besoin de la conserver quand les circonstances ne la rendent plus indispensable, car elle risque de devenir plus utile à l'ennemi qu'à nous-mêmes.

Aussi bien ce rôle éventuel de pivot de manœuvre, Maubeuge n'eut même pas à l'assumer. Les événements se déroulèrent trop vite, avec trop d'imprévu pour qu'elle pût intervenir dans la bataille des frontières. Pièce indispensable sur l'échiquier du Nord tel que l'avait disposé Séré de Rivière, elle resta inutile dans la partie qui se joua à 50 kilomètres de ses forts. Les seuls rapports qu'elle eut avec les armées d'opérations furent les suivants [1] (en dehors des liaisons par officiers d'état-major).

1. Le 20 août la place et sa garnison furent mises sous l'autorité du général Lanrezac, commandant la 5e armée. Ce rattachement resta purement théorique.

2. Avant et après la bataille de Mons, le camp retranché fut traversé par des éléments de l'armée anglaise. Elle y laissa une centaine d'isolés et de traînards.

3. Le 24 août, le général Sordet, commandant le Corps de cavalerie, demanda abri et repos pour ses divisions fatiguées au gouverneur qui s'y refusa en arguant : « qu'une place forte n'était pas faite pour recueillir les troupes en retraite ».

[1] Lire à ce sujet la *vérité sur le siège de Maubeuge*, par le commandant Cassou (Librairie Berger-Levrault, Paris), ouvrage tendancieux et apologétique, mais écrit par un témoin oculaire particulièrement bien renseigné, puisqu'il appartenait à l'Etat-Major même du Gouverneur.

En résumé, Maubeuge, sa garnison (50 000 hommes) et son artillerie (plus de 400 canons) restèrent absolument inutilisés pendant les journées décisives du 21 au 24 août.

Son seul rôle fut celui de place d'arrêt. Nœud de communications fort important, barrant la vallée de la Sambre, cinq grandes routes et cinq lignes ferrées, elle intercepta durant toute la bataille de la Marne le chemin de fer Cologne-Liége-Paris. Alors que le fort moderne, mais isolé, de Manonviller, s'était montré incapable de maîtriser le chemin de fer de Strasbourg, Maubeuge, malgré la médiocre valeur de ses forts, obstrua pendant une période décisive, une des principales voies de l'invasion.

Cette mission de barrage justifiait pleinement le maintien sur place de la garnison de Maubeuge. Il eut, sur la suite des opérations, de sensibles conséquences.

B. Organisation défensive.

En juillet 1914, le camp retranché se compose :

1. *Du noyau central*, la ville, qui n'a pas plus de 600 m. de diamètre. Construite en majeure partie sur la rive nord de la Sambre, elle est entourée d'une enceinte bastionnée, dominée de toutes parts. Cette enceinte ne peut avoir qu'une utilité : mettre la ville à l'abri d'une insulte. Pas d'abris bétonnés, quelques antiques casemates. Dans l'une d'elles, à la porte de France, est installé au premier étage, protégé seulement par un mètre de terre, le poste de commandement du Gouverneur.

Après le commencement du bombardement, il faut descendre au rez-de-chaussée et renforcer la protection par quelques sacs à terre et rails de chemins de fer. Cet emplacement est, bien entendu, connu des Allemands et tout spécialement bombardé.

2° *De la ceinture des forts* de Séré de Rivière, circonférence de 32 kilomètres, comprenant 6 forts à cavalier ou à massif central, et un ouvrage tout en longueur, dit batterie de Rocq, de 8 à 900 mètres de développement. Suivant les

idées qui ont triomphé en France après 1885, presque toute l'artillerie de gros calibre a été retirée des forts. Ces derniers conservent le rôle de points d'appui de l'infanterie et doivent assurer le flanquement des intervalles et la résistance aux assauts. Mais la moitié n'a pas reçu l'organe essentiel destiné à briser les assauts : *la tourelle de* 75 *de saillant*. Tous sont dépourvus de l'organe essentiel de flanquement, *la casemate de Bourges*. Enfin leur défaut de solidité s'avère sous les premiers obus. Ils sont construits en terre et maçonnerie, de pierres ou de *briques* (!), sans béton (sauf le fort du Bourdiau) ; les parties les plus résistantes, (c'est-à-dire les magasins à munitions), sont protégées par un mètre de maçonnerie et 6 mètres de terre, ce qui les met à l'abri du 210, mais non pas des calibres supérieurs.

Les places belges ont montré qu'il y a béton et béton. Maubeuge va nous montrer qu'il y a maçonnerie et maçonnerie. Alors que dans la plupart des « forts du front » les maçonneries résistent même à de puissants obus, les voûtes et les pieds-droits de Maubeuge, trop souvent en briques, ailleurs en pierres insuffisamment dures ou mal maçonnées (la question serait à étudier sur place par des spécialistes) s'effondrent et ajoutent à l'effet des projectiles celui de leur propre poids.

Enfin, d'accord avec les idées qui régnaient encore vers 1880, les forts étaient construits sur des points dominants. Leur relief était très marqué. C'était donc des cibles admirables pour l'artillerie ennemie.

3° Ces forts, d'avant 1885, présentaient, depuis l'apparition de la mélinite, des défauts et des lacunes qui auraient nécessité une réfection complète. Par économie on l'épargna à Maubeuge, et on se borna en 1894-95 à intercaler entre eux 6 *ouvrages intermédiaires*, plus petits, un peu plus solides, mais, dans l'ensemble d'une construction encore insuffisante pour affronter les nouveaux explosifs. On y avait mis du béton, et du béton de la bonne espèce. Toutefois, là aussi, on fit des économies, non plus sur la qualité, mais sur la quantité. Chaque ouvrage ne contenait que

3 abris bétonnés pour hommes assis. Une partie seulement de la garnison y pouvait trouver refuge.

De profil moins saillant que les forts, les ouvrages intermédiaires présentaient aux coups de l'artillerie une profondeur moindre, vu leur tracé en trapèze aplati. Ils étaient organisés médiocrement contre l'assaut ; défense frontale assurée par un parapet d'infanterie, fossé avec escarpe de terre coulante ; dans trois des ouvrages seulement, des coffres de contrescarpe flanquent le fossé, dans les trois autres une simple grille bordait le pied de l'escarpe.

Le rôle principal de ces fortins était de garantir l'inviolabilité des intervalles. Or aucun n'avait été muni de casemates de Bourges. Le flanquement lointain devait être réalisé par deux pièces de 90 placées à l'air libre sur chaque flanc, donc exposées à une destruction rapide.

En revanche la largeur des intervalles avait été réduite, par la construction des ouvrages intermédiaires, à 2 km. en moyenne, ce qui était convenable, sauf une lacune des plus importantes, vers le Faguet, au N. E., c'est-à-dire dans la direction la plus dangereuse, où il y avait un trou de 4 km., entre le fort de Boussois et l'ouvrage de la Salmagne.

4° L'insuffisance de Maubeuge n'avait pas échappé au haut commandement français. Le général de Lacroix, vice-président du conseil supérieur de la guerre, avait proposé des remaniements considérables, d'où résulta le programme de travaux de 1910, qui ne fut que partiellement exécuté.

La construction d'un ouvrage au Faguet ne fut pas réalisée ; on recula devant la dépense (2 300 000 fr.).

Un nouveau programme s'élevant à un peu plus de 13 millions fut établi à la fin de 1913. Il ne fut pas appliqué [1].

[1] « Nous avions préparé la guerre à l'économie », a dit le général Lanrezac au procès de Maubeuge.

Quoi qu'il en soit, l'état des fortifications de la place à l'été de 1914, était le suivant :

Noms des ouvrages (1)	Genre	Tourelles de 155 en fonte dure	Tourelles de 75 en acier	Tourelles de mitrailleuses	Epaisseur de l'abri	Observations
1. Rocq	parapet	»	»	»	Aucun abri à l'épreuve.	(1) En commençant au sud de la Sambre, en aval de Maubeuge et en continuant suivant le mouvement des aiguilles d'une montre.
2. Cerfontaine	fort antérieur à 1885	1	»	»	1 m. de voûte et 3 m. de terre.	
3. Ferrière-la-Petite .	ouvrage interm. 94-95	»	»	»	3 abris protégés par 2 m. de béton.	
4. Le Bourdiau	fort	»	1(2)	2(3)	Carapace, Contrescape et coffres bétonnés.	(2) Prévue, non construite.
5. Hautmont.	fort	»	1(3)	1(3)	1 m. de voûte et 3 m. de terre.	(3) Construite en vertu du programme de 1910.
6. Grévaux ..	ouvrage	»	»	»	3 abris bétonnés	
7. Feignies...	ouvrage	»	»		idem.	
8. Leveau ...	fort	»	1(3)		1 m. de maçonnerie et 3 m. de terre.	(4) Fort bétonné avant, contrescarpe et coffres bétonnés après 1910.
9. Héronfontaine	ouvrage	»	»		3 abris protégés par 2 m. de béton.	
10. Les Sarts..	fort	»	1(3)		0 m. 80 de maçonnerie et 0 m. 50 de terre dessus.	
11. Bersillies ..	ouvrage	»	»		3 abris bétonnés	
12. La Salmagne.....	ouvrage	»	»		idem.	
13. Boussois (4)	fort	1	»		Voûtes en briques surmontées de 2 à 3 m. de terre.	*Nota.* — Il existait en outre 5 observatoires cuirassés.

On remarquera tout de suite la faiblesse du front nord-est, le plus exposé, et en revanche la solidité relative des deux forts du sud-est, le Bourdiau et Hautmont, qui pouvaient dans une certaine mesure servir de réduits.

On déduira enfin du tableau ci-après que, s'il y avait autour de Maubeuge les rudiments d'une organisation moderne l'ensemble méritait bien, comme on l'a dit au procès, le nom de « place en formation ». Si des efforts acharnés purent, au cours des quelques semaines, qui précédèrent le siège, améliorer sa valeur tactique, ils

ne pouvaient lui donner l'indispensable résistance matérielle.

Là, les improvisations de la dernière heure ne pouvaient suffire. Pour bétonner un fort il faut commencer par l'éventrer ; c'est une œuvre de longue haleine, qui veut les longs délais du temps de paix. Et quant à édifier des ouvrages de toutes pièces n'oublions pas qu'en 1914, les procédés de bétonnage rapide étaient à peu près inconnus. Au surplus pour résister aux effets de dissociation et d'ébranlement des obus géants, il faut que le béton ait pris toute sa dureté, et pour cela, il faut qu'il ait eu le temps de durcir.

C. Armement et moyens matériels.

Artillerie.

Voici quelle était sa composition :

Calibre	Genre de pièces	Nombre de pièces	Observations
75 mm. . .	canons de campagne	16	(1) Utilisables comme pièces de place ou de campagne — Modèle 1874 Lahitolle.
75 mm. . .	canons sous tourelle	6	
80 mm. . .	canons de campagne	34	
90 mm. . .	canons de campagne	155	
95 mm. . .	canons longs (1)	50	(2) Obusiers de campagne *Baquet*, modèle 1890, à tir accéléré.
120 mm. . .	canons longs	111	
120 mm. . .	canons courts (2)	12	
155 mm. . .	canons longs	48	(3) Sans compter quelques mortiers lisses pour la défense rapprochée des forts et les pièces de flanquement des fossés.
155 mm. . .	canons courts	13	
220 mm. . .	mortiers	12	
	Total	457 (3)	

Numériquement cette dotation était suffisante, sauf en pièces à tir rapide. Seuls les canons de 75 méritaient ce nom. La grande majorité des pièces (80-90 120 L. et 185 L. et C.-mortiers de 220) appartenaient au système de Bauge, mod. 1877. La valeur de cette artillerie (et du matériel, très analogue de 95) comme facilité de service, rusticité, précision, puissance des projectiles est bien connue.

Mais c'était un matériel déjà ancien, à tir lent, insuffisant comme portée vis-à-vis de la nouvelle artillerie allemande. Comme à Manonviller le tir des pièces longues n'était

prévu que jusqu'à 9 kilomètres au plus [1]. La portée extrême des pièces n'était donc pas utilisée.

Sauf cette réserve, l'organisation du tir était très bonne et préparée avec soin. Rien ne le prouve mieux — disons-le par anticipation — que le tir de concentration exécuté dans la nuit du 1er au 2 septembre, à minuit précis sur la ville de Jeumont, où les Allemands avaient accumulé des forces. Ce tir de concentration, certainement le premier de la guerre, causa à l'assiégeant des pertes importantes.

La contrebatterie ne put se faire dans de bonnes conditions, faute de portée, faute aussi de moyens d'observation aérienne; en revanche l'artillerie de la défense se montra fort active et fort efficace contre les objectifs d'infanterie.

La presque totalité des pièces étant hors des ouvrages, il était possible de renforcer l'artillerie du front attaqué. Aux quatre batteries de 75 de campagne dont disposait la place, furent adjointes 8 batteries mobiles de 80, 90 et 95, d'où possibilité d'appuyer dans d'assez bonnes conditions les sorties de la garnison.

Projectiles. — On reproche aujourd'hui aux places isolées de ne pas pouvoir soutenir bien longtemps la lutte, faute de ravitaillement en projectiles. Or, Maubeuge, comme Anvers, est tombée avant d'avoir tiré tous ses obus. La dotation de la place n'était cependant pas très forte. Elle s'élevait environ à 260 000 projectiles, dont approximativement 28 000 de 75.

Les pièces de la réserve mobile étaient approvisionnées à 1000 coups, les pièces de moyen calibre à 400, les pièces de gros calibre à 600.

La dotation en obus allongés chargés en mélinite était trop faible.

La qualité des obus était bonne.

Armement d'infanterie. — La garnison était très fortement dotée en mitrailleuses (102 sections à 2 pièces), l'appro-

[1] On sait que des perfectionnements apportés aux affûts et aux projectiles, notamment pour les calibres de 95 et 155, avaient été étudiés avant et furent réalisés pendant la guerre. Ils augmentèrent beaucoup la portée des canons longs, mais n'étaient pas encore mis en pratique à Maubeuge, en août 1914.

visionnement en fusils M. 86-93 (Lebel) et cartouches bien suffisant.

Moyens aériens. — Maubeuge était à la mobilisation le port d'attache de 2 dirigeables et d'une escadrille d'aviation. Tous ces aéronefs furent dirigés vers l'intérieur; le gouverneur réclama vainement par T. S. F. un avion. Un vieil appareil abandonné dans la place fut remis en état et put effectuer deux vols.

D. Garnison.

Troupes. — L'effectif de la garnison de Maubeuge était considérable : 50 000 hommes environ. Il correspondait au développement de la place (près de 3 hommes pour 2 mètres courants) bien que le gouverneur ait cru devoir demander, sans succès, une brigade supplémentaire de réserve au général Lanrezac.

Mais quelle était la valeur intrinsèque de cette garnison et son organisation ?

Voici comment elle était composée :

Infanterie : 27 bataillons ½ soit :

3 de l'armée active, ceux du 145e d'infanterie qui était stationné à Maubeuge en temps de paix.

6 de réserve, 2 du 345e d'infanterie, formé par le 145e, et des 31e et 32e coloniaux, provenant des garnisons de sûreté de Cherbourg et de Brest, et devenus disponibles depuis que toute menace maritime était écartée.

18 ½ de l'armée territoriale, provenant de 6 régiments territoriaux, dont 5 de la région du Nord, c'est-à-dire recrutés sur place ou dans le proche voisinage de Maubeuge.

De plus 500 douaniers et plus de 3000 hommes des dépôts communs des 145e et 345e, commis à la garde du noyau central.

Cavalerie : 2 escadrons de réserve du 6e chasseurs à cheval.

Artillerie : 4 batteries montées de 75 de réserve.

24 batteries à pied à gros effectif (315 hommes chacune) de l'armée active, de la réserve ou de la territoriale.

Génie : 7 compagnies dont deux de l'active.

Enfin, des éléments numériquement importants, mais de faible valeur combative, recrutés dans les vieilles classes de la territoriale : 1000 GVC (gardes des voies de communications), repliés sur Maubeuge et 2800 auxiliaires de place forte, chargés de la construction et du ravitaillement des batteries, les uns et les autres à peine encadrés, armés de fusils ou de mousquetons Gras, travailleurs plutôt que soldats.

Garnison donc très hétérogène. La proportion des troupes actives est beaucoup plus faible qu'à Liége ou à Namur. L'infanterie compte une grande majorité de territoriaux. Or les territoriaux — certains d'entre eux — ont montré quelques semaines plus tard, notamment sur l'Yser et dans les Vosges [1], de très belles qualités de tenue au feu et de ténacité. Mais presque partout leurs débuts ont été malheureux. Ils étaient peu préparés aux opérations actives et croyaient de bonne foi être réservés aux « utilités » de l'arrière. Au bout de très peu de temps, ils comprirent que ces distinctions n'étaient plus de mise. Ayant pour la plupart passé au moins trois ans sous les drapeaux, ils reprirent vite « le pli » et rendirent, tout au moins dans les secteurs défensifs, des services fort appréciés. Il leur fallait le temps de s'aguerrir. Ce temps indispensable ne leur fut pas accordé à Maubeuge.

Le large mouvement des armées germaniques par le nord de la Belgique obligea en effet — la remarque est d'importance — le commandement français à engager

[1] Où plusieurs régiments de territoriaux de l'ouest méritèrent la distinction collective de la « Fourragère ». Nous vîmes arriver au commencement d'octobre 1914 sur le front de l'Aisne des bataillons territoriaux de chasseurs alpins, qui provenaient évidemment d'une sélection, mais qui d'autre part avaient déjà été appauvris par de gros prélèvements au profit des bataillons de chasseurs actifs et de réserve, où il avait fallu combler bien des vides. La plupart de leurs hommes avaient dépassé la quarantaine. Le commandement des compagnies était généralement assuré par d'anciens sous-officiers de carrière, celui des bataillons par d'anciens officiers de l'active. Dès leur arrivée, ces bataillons étonnèrent par leur attitude impeccable. Ils firent preuve soit en secteur, soit dans les rudes affaires de Soissons et de Quennevières, d'un dévouement et d'une solidité auxquels il est juste de rendre hommage. Six semaines passées à la frontière d'Italie leur avaient rendu cohésion et entrainement.

presque tout de suite soit dans les places, soit même en rase campagne, des unités territoriales, le plus souvent sans le soutien d'aucun élément actif. C'est là l'explication de certains succès rapides des Allemands au début de leur invasion.

Ajoutons que la plupart des territoriaux de Maubeuge ne connaissaient pas la mitrailleuse. Leurs cadres — vu l'importance de leur mission spéciale — auraient dû être choisis avec soin. Or les officiers étaient en général encore plus âgés que leurs hommes, et bon nombre d'entre eux n'avaient pas grande instruction militaire.

La garnison avait l'effectif d'un gros corps d'armée. Or le gouverneur, lui-même simple général de brigade, ne disposait que de 3 généraux de brigade pour le seconder. Pas de division, pas de brigades constituées. Les troupes furent réparties en groupements de secteur, groupements qui ne possédaient ni personnel d'état-major suffisant, ni dotation propre en moyens de liaison.

L'état-major de la place était monté en temps de paix sur un pied très restreint et tout à fait insuffisant vu l'importance de la forteresse et de la garnison : il ne comprenait qu'un chef d'escadron d'artillerie breveté, chef d'état-major, un capitaine breveté et un officier d'administration que renforcèrent numériquement quelques officiers de réserve, peu préparés à leurs fonctions. Le service des renseignements dut être improvisé de toutes pièces. Il fut placé sous les ordres d'un officier spécialiste, appelé de Lille. Son rôle était tout particulièrement délicat dans cette ville d'extrême frontière, à la nombreuse population ouvrière, où les éléments étrangers, interlopes, suspects, ne manquaient pas.

A la tête de tout cet ensemble, singulièrement lourd à organiser et à mouvoir, le gouverneur : général Fournier.

Agé en 1914 de 61 ans, le général Fournier sortait du Génie. Ancien élève de l'école polytechnique, de l'école Fontainebleau, de l'école supérieure de guerre, il n'avait guère exercé de commandement de troupe au cours de

sa carrière qui s'était partagée entre les emplois techniques de son arme et l'état-major. Il avait été longtemps chef du 1er bureau de l'état-major de l'armée. En dernier lieu, il s'était signalé par la mise en état de défense de Bizerte. Il avait pris le commandement de Maubeuge en février 1914.

Ingénieur justement réputé et particulièrement compétent en matière de fortification, il avait bien vite reconnu que la place, suivant l'expression du général Pau, n'était pas « une place de situation normale répondant aux conditions qui sont faites par le règlement sur le service des places ». Il n'avait que trop bien vu ses faiblesses et sa confiance s'en trouvait irrémédiablement ébranlée.

Très gros travailleur, ayant même une tendance à vouloir tout faire par lui-même, nous allons le voir tenter l'impossible pour augmenter la force de Maubeuge, ou mieux pour la créer.

Technicien, beaucoup plus que tacticien, les événements le mettent à la tête d'une forteresse sans valeur propre, mais aussi d'une garnison nombreuse et d'une forte artillerie. Dans une situation analogue, son ancien, Denfert-Rochereau, a défendu victorieusement Belfort, non pas tant en soutenant un siège qu'en livrant une bataille continue à l'extérieur, à l'extrême portée de ses canons. Il n'imitera pas son exemple. A son procès le général Maistre lui dira « Vous parlez fortifications, travaux, je parle moyens de combat, moyens de lutte, c'est-à-dire infanterie en premier lieu ». Cette conception de la défense échappera, semble-t-il, au général Fournier. Homme de devoir dans toute la force du terme, imbu des rigides traditions de son arme, il se considérera comme lié non seulement par l'esprit, mais par la lettre des consignes dont il a été constitué le gardien. Ces consignes, il y restera strictement attaché et s'efforcera d'y obéir jusqu'au bout, sans juger que les circonstances exceptionnelles où il est placé peuvent l'autoriser à s'en affranchir.

E. Mise en état de défense de la place.

Sans attendre les délais prévus par le journal de mobilisation de Maubeuge, le général Fournier fait preuve d'une

initiative heureuse en commençant les travaux, dès le 31 juillet. Il gagne ainsi 9 jours. Suivant quels principes va-t-il organiser la défense ? Dans le système belge, les moyens de résistance étaient concentrés dans les forts. Dans le système français, au contraire, la défense est extériorisée et décentralisée.

Des expériences de la Malmaison (1884) on a conclu — peut-être bien vite — que sous le feu des obus-torpilles, les forts non remaniés ne pouvaient tenir. Aussi leur rôle a-t-il été considérablement diminué.

Les places complètement organisées, comme les grandes forteresses de l'est, échelonnent leur défense suivant :

1° *Une position avancée* soutenue par les canons — généralement sous tourelle — laissés dans les forts : elle est établie au moment du besoin suivant les principes de la fortification passagère plus ou moins renforcée. Son but est de retarder et d'amplifier l'investissement ; elle est précédée d'avant-postes.

2° *Une position principale* dont les forts sont l'ossature, et qui, desservie par une route de rocade et un chemin de fer à voie étroite, comprend une série presque continue d'ouvrages intermédiaires, d'ouvrages d'infanterie, de tranchées établies dès le temps de paix, de réseaux de fil de fer. En arrière, des abris de combat bétonnés ou des abris-cavernes, de nombreux magasins à munitions.

Plus en arrière encore, l'artillerie disséminée en batteries établies le plus souvent derrière les crêtes, à un défilement variable. Sur la voie ferrée des batteries mobiles sur affûts-trucs.

3° Une position de soutien, utilisant parfois les vieux forts.

4° Un noyau central.

A Maubeuge une pareille défense en profondeur n'existait pas.

Face à l'est, direction probable de l'ennemi, le gouverneur renonça à établir une position avancée. Il semble que la proximité de la frontière belge (7 km.) l'ait gêné et qu'il ne se soit pas cru permis d'installer des éléments hors du territoire national. Seuls, le fort d'Hautmont et

le bois du Quesnoy, tout voisins, restèrent en dehors de la position principale « formant verrue » mais au S. E.

La position principale comprit une série de *centres de résistance*, englobant 10 des ouvrages permanents. En dehors de ces centres, six ouvrages isolés, deux permanents et quatre ouvrages du moment, dont l'un, prévu mais non construit en temps de paix, bouchait tant bien que mal la trouée du Fagnet.

Les centres de résistance étaient constitués par des groupes de tranchées renforcées de *6 mètres* d'épaisseur de parapet (2 m. 50 pour les tranchées faisant face à l'intérieur) avec abris de combat sous tôles ondulées ou charpentes en bois recouvertes de 1 ou 2 mètres de terre. En 1914, on craignait surtout : 1° Les coups percutants de plein fouet (d'où l'épaisseur des parapets) ; 2° les shrapnels (d'où les ciels blindés). Le tir plongeant ou vertical des gros obus percutants montra bientôt que les tranchées couvertes étaient plus dangereuses que les autres, les ciels s'effondrant sous les coups des obus de 150.

La plupart des centres de résistance furent complètement entourés de fil de fer. Le général Fournier attachait avec raison une grande importance à l'établissement de nombreux réseaux, ce qui lui valut à Maubeuge le surnom de « général Fil-de-fer ». Les Allemands furent surpris d'une telle abondance de défenses accessoires dont ils n'avaient pas trouvé l'équivalent en Belgique [1].

Cette organisation des ouvrages d'infanterie avait nécessité le creusement de 35 km. de tranchées, le transport et la pose de 1.500.000 piquets qui servirent à tendre un million de mètres carrés de fil barbelé.

[1] Des nombreux forts qui se trouvaient autour de Maubeuge, un seul correspondait à peu près aux exigences modernes. Aussi les combats acharnés que nous eûmes à livrer nous furent-ils moins imposés *du fait de la fortification permanente que de l'organisation des intervalles compris entre les forts.* Ici notre infanterie eut à supporter d'autres obstacles qu'à Liège et à Namur. Tandis que l'organisation du terrain et des abords immédiats des forts était pour ainsi dire inexistante en Belgique, les retranchements de Maubeuge étaient organisés avec une remarquable connaissance de l'art de la fortification. Déjà à ce moment nous eûmes le sentiment, que les expériences ultérieures ont confirmé depuis, que les Français s'entendaient merveilleusement aux travaux d'organisation défensive, qu'ils utilisent avec intelligence les minuscules avantages du terrain et s'y retranchent formidablement au point de les rendre inexpugnables, etc., etc. (Rapport allemand paru dans les *Leipziger Neueste Nachrichten* du 6 février 1915).

Une position de soutien avait été ébauchée à l'est, mais sans fil de fer, aussi sa force de résistance se montra-t-elle médiocre

Le plus gros de l'artillerie fut distribué en 50 batteries dont 5 seulement « de crête », les autres plus ou moins défilées aux vues terrestres, mais non à celles des avions. Ainsi disséminée, elle se montra, malgré l'absence quasi complète de tourelles, presque aussi peu vulnérable que l'artillerie cuirassée des forts belges. Elle se prêta avec beaucoup plus de souplesse aux concentrations et aux changements d'objectifs.

Ce travail énorme et qui fait l'incontestable honneur du général Fournier, fut complété par la construction de dépôts intermédiaires de munitions, de 20 km. de voie étroite, d'observatoires, d'un réseau électrique, malheureusement aérien, qui ne dura pas longtemps sous le bombardement.

« On fit en 20 jours ce qui aurait dû être fait en 20 ans » (Engerand, ouvrage cité, page 401). 25 000 réservistes et territoriaux de la garnison, grossis de 6000 ouvriers civils, donnèrent à la place, sous l'impulsion personnelle du gouverneur qui visitait deux fois par jour les chantiers, une tournure défensive très appréciable. Mais ce fut au prix d'un véritable surmenage et au détriment de l'entraînement militaire, qu'il eut été bien utile de reprendre. Ce formidable effort ne doit toutefois pas masquer certaines lacunes de grosse importance.

La question des abris profonds, notamment, n'avait pas été envisagée. Aussi bien le général Fournier semble avoir trop cru à la solidité des forts et à leur résistance au bombardement. N'ayant pas prévu l'emploi par l'ennemi de pièces supérieures au 210, il estimait qu'au moins dans les magasins à munitions, la garnison pouvait se maintenir à l'abri, comme sous le béton des fortins intermédiaires. On s'explique ainsi les ordres formels qu'il donna pour interdire aux garnisons des ouvrages, de les évacuer sous le tir de l'artillerie allemande. Ce n'est que le 3 septembre qu'il modifia le caractère impératif de ces ordres [1].

[1] En voici le texte : « Tout fort... sera occupé nuit et jour par sa garnison de guerre complète. Cette garnison ne quittera son poste en aucun cas et sous aucun prétexte. »

Avant d'entamer le récit du siège, il reste encore une question à examiner : celle de la population civile. Dès le 16 août, c'est-à-dire dès le lendemain du combat de Dinant, le gouverneur commença l'évacuation des « bouches inutiles », mais beaucoup de civils, évacués par voie de terre, revinrent dans leurs logements. Il semble qu'on ait manqué d'énergie vis-à-vis d'eux. Nombre de fuyards de la campagne, Belges ou Français, vinrent s'accumuler aux abords de Maubeuge, et surtout vers Hautmont où se réfugia également, dès le 6 septembre, une partie de la population urbaine chassée de la ville par le bombardement, d'où une indescriptible cohue, paralysant les mouvements de troupes. Sa présence sur les routes de la retraite influa certainement sur les décisions du général Fournier. Conclusion : dès qu'un siège est proche, c'est faire preuve de pitié vis-à-vis de la population civile, que de l'évacuer impitoyablement, en ne conservant sur place que les personnels vraiment utiles (représentants de la municipalité et des services publics, ouvriers spéciaux, boulangers, personnel sanitaire, etc.). On épargne ainsi à des non-combattants des souffrances imméritées et des pertes cruelles. On épargne en même temps au commandement responsable un grave souci qui peut aller jusqu'au cas de conscience et le troubler dans sa lourde tâche.

Répartition initiale des forces de la défense :

Groupements	Bataillons actifs	Bataillons de réserve	Bataillons de territoriaux	Cavalerie	Art. de campagne	Cies du génie
Secteur Ouest	»	1 bataillon colonial	4 bataillons	»	»	2 Cies
Secteur Sud .	»	1 bataillon colonial	3 bataillons	»	»	1 Cie
Secteur Est..	»	»	5 Bat. ½ et 200 douaniers	»	»	1 Cie
Secteur Nord.	»	»	6 bataillons 300 douaniers	»	»	2 Cies
Réserve générale...	3 du 145e	2 du 345e 2 du 32e colonial	»	2 escadrons	4 batteries 75	»
Noyau central	4 Cies du dépôt des 145e et 345e		»	»	»	1 Cie

(A suivre.) Général CLÉMENT-GRANDCOURT.